

# PLU : Révélations ! Enfin on rentre dans le règlement !...

Pour la majorité, le PLU actuel est « très permissif » et ... « très restrictif ». Allez comprendre ???

Le projet dévoilé, lors de la réunion publique, est « dans la même logique » que notre PLU. « Il n'y a pas de révolution »... mais des nouveautés : en plein **centre** du cœur de **ville** : Beauchamp aura aussi ses **tours** à la « Montigny » avec la possibilité de bâtir jusqu'à 6 étages ! soit une façade de **19 mètres** ! et une **concentration de logements sociaux** : 40% / 50% minimum...

Des choix pires que ceux qui nous étaient reprochés ! Où est la logique ?

Ce projet est soi-disant co-construit avec les Beauchampois ... 200 contributions, 120 personnes pour la totalité des 3 ateliers, 60 personnes pour les balades, et à peine 29 pour l'avis citoyen...

Sur près de 9000 habitants, la concertation citoyenne fait un flop...

---

## PLU : simulacre de démocratie ?

La majorité annonce un PLU co-construit, un « urbanisme participatif » pour un « Beauchamp 2030 ». Sur les invitations, il était indiqué « Le 23 mars, nous organisons deux balades urbaines afin d'élaborer le règlement et le zonage du futur PLU. ». Mme la maire précisait « ... ce samedi 6 avril, l'avis des Beauchampois sera sollicité sur le projet de PLU. ». (QO)

Surprise ! Lors des balades urbaines, la responsable du cabinet en charge du PLU a refusé de montrer ses projets de PLU : zonage et règlement. Le comble a été atteint lors de l'Avis citoyen du 6 avril : rien, pas une carte du Projet de PLU, aucun document n'a été partagé avec les groupes de travail. Difficile de donner son avis !

La petite trentaine de Beauchampois ayant participé aux ateliers et aux balades urbaines serviront-ils

d'alibi à un PLU dont ils n'ont jamais vu la couleur... ?

Le coût des prestataires (groupement composé de La Fabrique Urbaine (urbanistes), CUADD Conseil (spécialistes de la concertation), INGETEC (bureau d'études structure) et TERRI DEV (« programmistes », économistes)) et CODRA pour l'étude et la révision du PLU s'élève à 222 477€. De qui se moque - t- on ?